

- l'impression que les réunions auxquelles participent ministres et hauts fonctionnaires se déroulent presque invariablement en anglais,
- le nombre peu élevé de francophones aux échelons supérieurs de l'appareil fédéral,
- le fait que le niveau de bilinguisme atteint en formation linguistique par leurs collègues bilingues ne leur permet pas de travailler efficacement en français.

Chez les anglophones, viennent au premier rang les trois facteurs suivants:

- le fait que le niveau de bilinguisme atteint en formation linguistique par leurs collègues anglophones ne permet pas à ceux-ci de travailler efficacement en français,
- l'impression que leurs collègues anglophones bilingues craignent d'être ridiculisés en utilisant un français qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment,
- l'impression que les francophones qui veulent utiliser le français doivent la plupart du temps aller à l'encontre de l'habitude fortement ancrée de tout faire en anglais.

Une analyse exhaustive des données recueillies permettra d'établir une description plus complète de la situation du français comme langue de travail.

2. Les instruments de travail

Les instruments de travail sont disponibles simultanément dans les deux langues officielles. Cependant, des précisions sur les lignes directrices à suivre en cette matière ont tout de même été communiquées aux gestionnaires (voir But 9.2, p. 29).

3. La formation professionnelle

Un sondage a été effectué auprès de francophones afin de déterminer les facteurs expliquant le choix de suivre les cours de perfectionnement offerts à l'extérieur du Ministère en anglais. Ceci a permis d'établir que des raisons d'ordre pratique n'ayant rien à voir avec une préférence personnelle pour l'anglais sont à la source de leur décision (voir But 5.1, p. 24).